

Bilan annuel 2017-2018

Rapport financier

L'uttam,
c'est moi...
et bien d'autres!



union des
travailleuses et travailleurs
accidentés ou malades

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)**

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES
(UTTAM)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEUR ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM) qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM) comprennent entre autres, certains dons qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant des dons a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2018 et de l'actif net au 1^{er} avril 2017 et au 31 mars 2018.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM) au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Jubinville, Charron
Société de comptables professionnels agréés
Par Pierre Jubinville, CPA, auditeur CA.
Boucherville, le 6 mai 2018

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
ACCIDENTES OU MALADES (UTTAM)**

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

État des résultats	1
Évolution des actifs nets	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 et 6

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Subvention - Centraide	164 110 \$	164 110 \$
Subvention Ville de Montréal	1 606	1 480
Subvention - Emploi et Solidarité Sociale (SACAIS)	50 750	50 750
Fondation du droit de l'Ontario	30 087	-
Dons	31 160	25 829
Cotisations	7 680	8 375
Intérêts	84	81
Remboursement TPS-TVQ	4 811	4 196
Activités et autres	349	2 673
	290 637	257 494
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	172 545	166 969
Formation	150	-
Loyer et entretien	44 586	35 569
Dépenses de bureau	8 452	7 646
Achats d'équipement	-	5 426
Frais de déplacement et de représentation	1 083	824
Électricité et chauffage	5 494	4 604
Assurances, taxes et permis	1 102	1 080
Poste et messagerie	4 602	6 948
Télécommunications	7 775	7 736
Abonnements et souscriptions	450	450
Documentation	1 263	2 970
Location de salles et activités	5 828	6 107
Honoraires professionnels	8 471	2 242
Intérêts et frais financiers	271	240
	262 072	248 811
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	28 565 \$	8 683 \$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018		2017
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS			
Solde au début	40 650	\$	38 467 \$
Transfert de la réserve pour améliorations locatives	1 273		
Transfert de la réserve pour projets spéciaux	4 724		-
Transfert à la réserve pour équipement et matériel informatique	(7 500)		(6 500)
Excédent des produits sur les charges	28 565		8 683
Solde à la fin	67 712	\$	40 650 \$

	2018		2017
RÉSERVE POUR PROJETS SPÉCIAUX			
Solde au début	4 724	\$	4 724 \$
Transfert aux actifs nets non affectés	(4 724)		-
Solde à la fin	-	\$	4 724 \$

	2018		2017
RÉSERVE POUR ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INFORMATIQUE			
Solde au début	6 500	\$	- \$
Transfert des actifs nets non affectés	7 500		6 500
Solde à la fin	14 000	\$	6 500 \$

	2018		2017
RÉSERVE POUR AMÉLIORATIONS LOCATIVES			
Solde au début	5 284	\$	5 284 \$
Transfert aux actifs nets non affectés	(1 273)		-
Solde à la fin	4 011	\$	5 284 \$

BILAN

31 MARS 2018

ACTIF	2018	2017
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	90 676 \$	50 362 \$
Dépôt à terme, .5%	15 000	15 000
Débiteurs (note 3)	3 232	2 428
Frais payés d'avance	7 291	6 900
	116 199 \$	74 690 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	540 \$	477 \$
Sommes à remettre à l'état	3 454	-
Salaires et vacances à payer	18 320	17 055
Revenu perçu d'avance	8 162	-
	30 476	17 532
ACTIFS NETS		
Réserve pour projets spéciaux	-	4 724
Réserve pour équipement et matériel informatique (note 6)	14 000	6 500
Réserve pour améliorations locatives (note 5)	4 011	5 284
Actifs nets non affectés	67 712	40 650
	85 723	57 158
	116 199 \$	74 690 \$

APProuvé DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed Taiab, trésorier

Signé le

23 Mai 2018

Sébastien Ducloux, secrétaire

Signé le

23 MAI 2018

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	28 565 \$	8 683 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	11 749	839
Entrées de fonds nettes - Activités de fonctionnement	40 314 \$	9 522 \$
VARIATION DES LIQUIDITÉS	40 314 \$	9 522 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	65 362	55 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	105 676 \$	65 362 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de:

	2018	2017
Encaisse	90 676 \$	50 362 \$
Dépôts à terme	15 000	15 000
	105 676 \$	65 362 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Union des Travailleuses et Travailleurs Accidentés ou malades (U.T.T.A.M.) est un organisme sans but lucratif, qui a été formé sous l'autorité de la loi des compagnies du Québec, Partie III, le 6 juin 1979. La dénomination sociale de l'organisme a été changée le 15 décembre 2016; auparavant on retrouvait Union des Travailleurs et Travailleuses Accidentés de Montréal. L'organisme a pour but de regrouper en association sans but lucratif les victimes d'accidents du travail et de maladies industrielles ainsi que toutes les personnes intéressées à la défense et à la promotion de leurs intérêts. L'union est un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les inscriptions aux activités sont comptabilisées comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont passées en charge dès leur acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

3. DÉBITEURS	2018	2017
Remboursement T.P.S. & T.V.Q.	3 111 \$	2 358 \$
Intérêts à recevoir	70	70
Autres	51	-
	3 232 \$	2 428 \$

4 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En vertu d'un bail signé en 2017, l'organisme s'est engagé à verser un loyer pour les locaux servant à son fonctionnement régulier pour un montant total 110 850\$ réparti comme suit:

2018-2019;	26 604 \$
2019-2020;	26 604 \$
2020-2021;	26 604 \$
2021-2022;	26 604 \$
2022-2023;	4 434 \$

5 - RÉSERVE POUR AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Au cours de l'exercice 2009, le conseil d'administration a décidé d'ajouter une réserve de 840\$ pour améliorations locatives, il a ajouté 2 000\$ en 2010, 1 500\$ en 2011 et 944\$ en 2012 et à réduit ces montants de 1 273\$ en 2018.

6 - RÉSERVE POUR ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INFORMATIQUE

Au cours de l'exercice 2017 le conseil d'administration a voté une réserve de 6 500\$ pour le remplacement de l'équipement et du matériel informatique et un autre montant de 7 500\$ en 2018.

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque au 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Rapport financier 2017-2018

union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades

L'**uttam** est une organisation sans but lucratif, fondée en 1975, qui est reconnue et financée par Centraide et soutenue par les contributions de ses membres. Elle n'est ni financée par la CNÉSST, ni par le patronat.

ORGANISME APPUYÉ PAR



Centraide
du Grand Montréal

uttam

2348 rue Hochelaga
Montréal QC H2K 1H8
Téléphone : (514) 527-3661
Télécopieur : (514) 527-1153
Courriel : uttam@uttam.quebec
Internet : <https://uttam.quebec>



union des
travailleuses et travailleurs
accidentés ou malades